

Banques actives au niveau suisse

Adresse

Offre

La version allemande fait foi.

ABS Alternative Bank Schweiz
Amthausquai 21
4601 Olten
Tél. 062 206 16 16
www.abs.ch

Chez ABS chaque crédit est un écocrédit (crédits d'entreprise, d'investissement et hypothèques). La banque propose des crédits d'encouragement spéciaux pour les énergies alternatives et les modes d'habitat sociaux.

Banque Coop AG
Aeschenplatz 3
4002 Bâle
Tél. gratuit: 0800 88 99 66
www.bankcoop.ch

Hypothèque écologique

L'hypothèque écologique de la Banque Coop s'accompagne d'un rabais de taux conséquent de 0,5% par an pour 5 ans maximum dans les domaines suivants:

- MINERGIE®
- CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments)
- Rénovations se traduisant par des économies d'énergie
- Energies renouvelables

MINERGIE®: les constructions ou transformations répondant à l'un des trois standards MINERGIE® (MINERGIE®-Standard, MINERGIE-P® ou MINERGIE-ECO®), peuvent bénéficier de l'hypothèque écologique. Le certificat MINERGIE® ne doit pas dater de plus de 5 ans.

Rabais:

- 0,50% p. a.
- 0,10% supplémentaire en lien avec un patrimoine de CHF 100 000.- au moins auprès de la Banque Coop.

Modalités:

- Durée: 5 ans maximum
 - Montant minimum: CHF 20 000.-
 - Montant maximum: Maison individuelle/appartement/résidence secondaire: CHF 250'000.-
Immeuble d'habitation/immeuble d'habitation et commercial/objet artisanal /école/bâtiment administratif: CHF 500'000.-
-

Crédit Suisse
Paradeplatz 8
8001 Zurich
Tél : 0844 855 100
www.credit-suisse.com

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

L'hypothèque couvre les coûts supplémentaires engendrés par le mode de construction MINERGIE® (5% de la valeur courante/des coûts d'investissement globaux) ; prolongation de 5 ans de la durée d'amortissement pour la 2^{ème} hypothèque ; admissibilité adaptée : grâce à la construction MINERGIE® les charges sont calculées à seulement 0,75% du coût d'investissement total. Prise en charge des frais de certification MINERGIE®, au max. CHF 5'200.- (si ceux-ci ne sont pas déjà pris en charge par des tiers et si le label ne date pas de plus d'un an.)

Banques actives au niveau cantonal

Adresse

Offre

Freie Gemeinschaftsbank BCL
Gerbergasse 30
4001 Bâle
Tél. 061 269 81 00
www.gemeinschaftsbank.ch

La « Freie Gemeinschaftsbank » est une coopérative. Elle soutient de diverses manières les modes d'habitat sociaux ainsi que les projets immobiliers écologiques et durables, en particulier dans les domaines de l'agriculture biologique, de la pédagogie curative, de la thérapie sociale, des cabinets de médecine alternative. Elle soutient également les bâtiments d'habitation MINERGIE® privés. Des organismes d'utilité commune, culturels et sociaux, des entreprises prestataires de services ou encore commerciales et industrielles constituent d'autres domaines d'encouragement.

Association suisse des banques Raiffeisen
Case postale
9001 St. Gall
Tél. 071 225 83 55
www.raiffeisen.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :
Durée maximale 4 ans, abaissement du taux d'intérêts 0,5%, contribution maximale Fr. 250'000.--. Opération unique, seulement avec le certificat MINERGIE®.

Banques actives au niveau cantonal

Adresse

Offre

Canton AG

Banque cantonale Argovie
5000 Aarau
Tél. 062 835 77 77
www.akb.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

Les propriétaires de maison individuelle soucieux de l'environnement, qui ont certifié leur bâtiment selon MINERGIE®, profitent d'un taux d'intérêts préférentiel supplémentaire durant les deux premières années. Montant minimum CHF 100'000.--; durée 2 ans.

Veuillez amener votre certificat MINERGIE® afin de profiter des conditions préférentielles !

Canton AG

Neue Aargauer Bank AG
Bahnhofstrasse 49
5001 Aarau
Tél. 056 462 71 00
www.nab.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

La « Neue Aargauer Bank » offre sur toutes les hypothèques un bonus MINERGIE® de max. 0,5% pour un montant maximum de CHF 250 000.--. En d'autres termes, grâce à l'hypothèque MINERGIE® vous pouvez économiser jusqu'à CHF 3 750.-- durant 3 ans au maximum.

Canton AI

Bank CA St. Gall AG
Markplatz 1
9004 St. Gall
Tél. 071 226 74 06
www.casg.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

Pour les constructions nouvelles ou les modernisations de maisons individuelles, d'appartements en copropriété, d'immeubles collectifs, de maisons mixtes d'habitation et de commerce et d'objets industriels selon le standard MINERGIE® ou MINERGIE-P® ; 0,5 % de bonus sur le taux d'intérêts initial durant 5 ans ; pour les taux fixes les échéances peuvent être choisies librement dans ce laps de temps; montant maximum pour maisons individuelles et appartements en copropriété : Fr. 300'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque entière. Pour les immeubles collectifs, les bâtiments mixtes d'habitation et de commerce, les objets industriels : Fr. 600'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque totale. La banque CA St. Gallen prend en charge les frais de certification MINERGIE®, au maximum Fr. 800.— par financement.

Canton AR

Bank CA St. Gall AG
Markplatz 1
9004 St. Gall
Tél. 071 226 74 06
www.casg.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

Pour les constructions nouvelles ou les modernisations de maisons individuelles, d'appartements en copropriété, d'immeubles collectifs, de maisons mixtes d'habitation et de commerce et d'objets industriels selon le standard MINERGIE® ou MINERGIE-P® ; 0,5 % de bonus sur le taux d'intérêts initial durant 5 ans ; pour les taux fixes les échéances peuvent être choisies librement dans ce laps de temps; montant maximum pour maisons individuelles et appartements en copropriété : Fr. 300'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque totale. Pour les immeubles collectifs, les bâtiments mixtes d'habitation et de commerce, les objets industriels : Fr. 600'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque entière. La banque CA St. Gallen prend en charge les frais de certification MINERGIE®, au maximum Fr. 800.— par financement.

Canton BL

Banque cantonale Bâle Campagne
Rheinstrasse 7
4410 Liestal
Tél 061 925 91 11
www.blkb.ch

Hypothèque éco-habitat :

Pour des bâtiments d'habitation à usage propre (maison individuelle et propriété par étage), certifiés selon MINERGIE®- ou MINERGIE®-P. Bonus de 0,25 % durant max. 5 ans sur l'ensemble de l'hypothèque ; valable pour hypothèques à taux fixe ou variable.

Banques actives au niveau cantonal

Adresse

Offre

Canton BS

Banque cantonale Bâle-Ville
Postfach
4002 Basel
Tel 061 266 33 33
www.bkb.ch

Hypothèque écologique

L'hypothèque écologique de la Banque cantonale Bâle-Ville s'accompagne d'un rabais de taux conséquent de 0,5% par an pour 5 ans maximum dans les domaines suivants:

- MINERGIE®
- CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments)
- Rénovations se traduisant par des économies d'énergie
- Energies renouvelables

MINERGIE®: les constructions ou transformations répondant à l'un des trois standards MINERGIE® (MINERGIE®-Standard, MINERGIE-P® ou MINERGIE-ECO®), peuvent bénéficier de l'hypothèque écologique. Le certificat MINERGIE® ne doit pas dater de plus de 5 ans.

Rabais:

- 0,50% p. a.
- 0,10% supplémentaire en lien avec un patrimoine de CHF 100 000.- au moins auprès de la Banque cantonale Bâle-Ville.

Modalités:

- Durée: 5 ans maximum
- Montant minimum: CHF 20 000.-
- Montant maximum: Maison individuelle/appartement/résidence secondaire: CHF 250'000.-

Immeuble d'habitation/immeuble d'habitation et commercial/objet artisanal /école/bâtiment administratif: CHF 500'000.-

Canton FR

Banque Cantonale de Fribourg
Boulevard de Pérolles 1
1701 Fribourg
Tél. 0848 223 223
www.bcf.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

La BCF vous offre des conditions préférentielles si votre habitation répond aux normes MINERGIE®. Réduction du taux de 1% sur CHF 200'000.- pour des immeubles d'habitation, durée du taux préférentiel de 3 ans, aucune obligation d'amortissement pendant 3 ans, combinaison possible avec l'hypothèque variable

Canton GE

Banque Cantonale de G
Quai de l'Île 17
Case postale 2251
1211 Genève 2
Tél. 058 211 21 99
www.bcge.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

La BCGE finance 100% de l'investissement additionnel occasionné par l'obtention du standard MINERGIE® (sur maximum 10% du coût de la construction, hors coût du terrain) pour tous les types d'objets. Ainsi, vous n'aurez pas à faire un apport de fonds supplémentaire. Taux d'un prêt hypothécaire pour habitation MINERGIE® en taux fixe, variable ou Libor.

Vous pouvez consulter nos taux actuels et les autres fiches produits de notre gamme Simplissimmo. Optimisation de votre confort et tout en respectant l'environnement. Cette offre concerne tous les types de prêts hypothécaires de la gamme Simplissimmo. La plus value engendrée par le standard MINERGIE® est financée par la BCGE

Canton GL

Banque cantonale Glaris
Postfach 365
8750 Glaris
Tél. 055 646 73 32
www.glkb.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :

pour nouvelles constructions et modernisations de bâtiments individuels et collectifs, et de propriétés par étage dans le canton de Glaris. Pour des maisons certifiées une hypothèque avec un bonus de 0,5% sur les taux actuels du marché peut être demandée. Montant minimum CHF 100'000.-- ; échéance 3 ans.

Banques actives au niveau cantonal

Adresse

Offre

Canton GR

Banque cantonale Grisons
Postfach
7002 Coire
Tél. 081 256 83 11
www.gkb.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :
Avec un bonus de 0,50% par rapport au taux d'intérêts habituel pour hypothèque fixe, variable ou LIBOR (en fonction de marché monétaire) et avec un montant max. de CHF 200'000 pour maisons individuelles (CHF 500'00 pour immeubles collectifs), échéance 4 ans, le client profite d'un avantage hypothécaire de CHF 4'000. Le certificat MINERGIE®, que le client doit demander auprès de l'office de l'énergie des Grisons, constitue une des conditions pour l'obtention de ce genre de financement.

Canton JU

Banque Cantonale du Jura
Rue de la Chaumont 10
2900 Porrentruy
Tél. 032 465 13 01
www.bcj.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :
Pour les constructions / rénovations obtenant le label cantonal MINERGIE®, nous offrons une baisse de 1/4 % sur le taux variable uniquement.

Canton LU

Banque cantonale Lucerne
Pilatusstrasse 12
Postfach
6002 Lucerne
Tél. 0844 822 811
www.lukb.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :
Pour constructions nouvelles ou modernisations récentes de maisons individuelles, propriétés par étage, immeubles collectifs et bâtiments industriels avec certificat MINERGIE®. L'hypothèque peut être conclue à taux fixe, variable ou LIBOR (en fonction du marché monétaire).
Les réductions suivantes sont accordées :
- 0.40 % sur le taux d'intérêt habituel pour une immobilisation des capitaux d'une durée de 5 ans.
- 0.30 % sur le taux d'intérêt habituel pour une immobilisation des capitaux d'une durée de 3 ans.
Une réduction d'intérêts est attribuée pour les maisons individuelles / propriétés par étage pour un montant max. de CHF 1 Mio. et pour les immeubles collectifs / les bâtiments industriels pour un montant max. de CHF 4 Mio.
De plus les frais de certification MINERGIE® sont rétribués.

Canton NE

Banque cantonale Neuchâtel
Pl. Pury 4
Case postale
2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 61 11
www.bcn.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :
pour nouvelles constructions et modernisations de maisons familiales, collectives et de propriétés par étage dans le canton de Neuchâtel. Une hypothèque avec un bonus de ¼ % par rapport aux taux actuels peut être demandée pour des bâtiments certifiés. Echéance 5 ans.

Canton SH

Banque cantonale Schaffhouse
Vorstadt 53
8200 Schaffhouse
Tél. 052 635 22 22
www.shkb.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :
Nouvelles constructions : maisons familiales, collectives et propriétés par étage dans le canton de Schaffhouse certifiées par l'office de l'énergie. En sont exclus les objets industriels, commerciaux, agricoles et de vacances.
Bonus de 1% pendant 3 ans sur la 1^{ère} hypothèque et/ou de la 2^{ème} hypothèque à partir du paiement, resp. de l'achèvement de la construction/consolidation.
La réduction du taux d'intérêts est valable sur tous les produits hypothécaires de la BCSH (uniquement possible en combinaison pour l'hypothèque de départ).
La réduction du taux d'intérêt se limite à un crédit de CHF 200'000.--.

Banques actives au niveau cantonal

Adresse

Offre

Canton SG

Banque cantonale St. Gall
Postfach
9001 St. Gall
Tél. 071 231 31 31
www.sgkb.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE®:

1% de bonus durant 3 ans sur un capital de CHF 200'000.-- (soit CHF 6'000.—de bonus).

Utilisable pour les hypothèques à taux variable, fixe ou en fonction du marché.

Condition : Certificat MINERGIE® (label) et/ou producteur d'électricité issue d'énergies renouvelables avec une demande approuvée de rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC).

La BCSG prend en charge les émoluments pour le premier financement MINERGIE® lorsque la propriété est habitée par son propriétaire, à hauteur de max CHF 750.—.

Prêt hypothécaire pour rénovation :

1 % de bonus pendant 2 ans sur le taux d'intérêts pour hypothèque à taux variable et pas de commission (habituellement le cas pour les crédits de construction).

Conditions :

- Montant minimum de CHF 20'000.— pour les propriétés à usage propre et CHF 100'000.—pour les autres bâtiments d'habitation
- Montant maximum de CHF 100'000 pour les propriétés à usage propre et CHF 200'000 pour les autres bâtiments d'habitation
- Affectation du crédit aux rénovations, assainissements, transformations, mesures d'économie d'énergie ou investissements pour la protection de l'environnement

Canton SG

Bank CA St. Gall AG
Markplatz 1
9004 St. Gall
Tél. 071 226 74 06
www.casg.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE®:

Pour les constructions nouvelles ou les modernisations de maisons individuelles, d'appartements en copropriété, d'immeubles collectifs, de maisons mixtes d'habitation et de commerce et d'objets industriels selon le standard MINERGIE® ou MINERGIE-P® ; 0,5 % de bonus sur le taux d'intérêts initial durant 5 ans ; pour les taux fixes les échéances peuvent être choisies librement dans ce laps de temps; montant maximum pour maisons individuelles et appartements en copropriété : Fr. 300'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque entière. Pour les immeubles collectifs, les bâtiments mixtes d'habitation et de commerce, les objets industriels : Fr. 600'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque entière. La banque CA St. Gallen prend en charge les frais de certification MINERGIE®, au max. Fr. 800.— par financement.

Canton SZ

Banque cantonale Schwyz
Postfach
6431 Schwyz
Tél. 041 819 41 11
www.szkb.ch

Prêt environnement :

Échéance totale 6 ans ; bonus de 0,75% sur le taux habituel durant 4 ans ; montant max. : le crédit peut s'élever au maximum à 50% de la nouvelle somme de crédit ; CHF 300'000.—pour PPE et maisons individuelles ; CHF 700'000.— pour immeubles collectifs et commerciaux ; nouvelles constructions et rénovations selon le standard MINERGIE® ; le certificat du canton doit avoir été délivré ; nouvelles constructions correspondant au standard de construction Maison passive, Maison à énergie minimale ou Bois 100 ; installations électriques neuves, privées et commerciales (capteurs solaires, éoliennes, biomasse, etc.)

Prêt pour rénovations :

Echéance totale 6 ans ; bonus de 0,75% sur le taux habituel durant 4 ans ; montant minimum : le crédit peut s'élever au maximum à 50% de la nouvelle somme de crédit ; CHF 150'000.— pour PPE et maisons individuelles et CHF 300'000.— pour immeubles collectifs et commerciaux ; rénovations dans le domaine des mesures d'économie d'énergie (récupération de chaleur, fenêtres, isolation, chauffage, cheminée) ; rénovations dans les do-

Banques actives au niveau cantonal

Adresse

Offre

maine des mesures de la protection de l'environnement (installation de production d'énergie alternative, récupération de l'eau du toit, installation de chauffage resp. citerne, eaux usées et installations d'épuration de l'air évacué).

Canton TG

Banque cantonale Thurgovie
Bankplatz 1
8570 Weinfelden
Tél. 0848 111 444
www.tkb.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® pour nouvelles constructions :
1% de bonus durant 3 ans sur une capital de CHF 200'000.-- (soit CHF 6'000.—de réduction).
Utilisable pour les hypothèques variables, fixes et LIBOR (en fonction du marché monétaire).
Condition : Certificat MINERGIE® (label).

Prêt hypothécaire pour rénovation (pour bâtiments dans le canton de TG):
1 % de bonus durant 2 ans sur le taux d'intérêts pour hypothèques à taux variable.

Conditions :

- Montant minimum de CHF 20'000.—pour propriétés à usage propre et CHF 100'000.—pour les autres bâtiments d'habitation
- Montant maximum de CHF 100'000 pour propriétés à usage propre et CHF 200'000 pour les autres bâtiments d'habitation
- Affectation du crédit aux rénovations, assainissements, transformations, mesures d'économie d'énergie ou investissements pour la protection de l'environnement.

Canton TG

Bank CA St. Gall AG
Markplatz 1
9004 St. Gall
Tél. 071 226 74 06
www.casg.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE® :
Pour les constructions nouvelles ou les modernisations de maisons ou d'appartements individuels, d'immeubles collectifs, de maisons mixtes d'habitation et de commerce et d'objets industriels selon le standard MINERGIE® ou MINERGIE-P® ; 0,5 % de bonus sur le taux d'intérêts initial durant 5 ans ; pour les taux fixes les échéances peuvent être choisies librement dans ce laps de temps; montant maximum pour maisons individuelles et appartements en copropriété : Fr. 300'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque entière. Pour les immeubles collectifs, les bâtiments mixtes d'habitation et de commerce, les objets industriels : Fr. 600'000.— ou max. 50 % de l'hypothèque entière. La banque CA St. Gall prend en charge les frais de certification MINERGIE®, au maximum de Fr. 800.— par financement.

Canton UR

Banque cantonale Uri
Postfach
6460 Altdorf
Tél. 041 875 62 75
www.urkb.ch

Crédit général de rénovation :
1% de bonus sur le taux d'intérêts pour les 1ères hypothèques variables jusqu'à CHF 100'000.--; contribution forfaitaire de CHF 500.- pour l'encouragement dans le domaine de l'énergie (installations solaires, pompes à chaleur, constructions MINERGIE®, autres assainissements dans le domaine de la chaleur)

Canton VD

Banque Cantonale Vaudoise
Place de la Gare 10
1003 Lausanne
Tél. 0844 228 228
www.bcv.ch

Prêt hypothécaire MINERGIE®:
Le Prêt hypothécaire MINERGIE® BCV permet de financer l'acquisition ou la construction d'une habitation certifiée MINERGIE®.
Le bonus de 0.25% est valable sur les différents types de prêts hypothécaires que nous vous proposons :

Banques actives au niveau cantonal

Adresse

Offre

- sur toute la durée du premier contrat pour un taux fixe, un Benefit
- sur toute tranche supérieure à 12 mois pour le Multifix (bonus non reconduit lors du renouvellement des tranches)
- sur 5 ans pour un taux variable

Votre prêt peut être amorti, soit de manière directe, soit indirecte par des versements sur un Compte Epargne 3.

Pour bénéficier de ce bonus de 0.25% sur votre prêt, votre bien immobilier doit être certifié MINERGIE®. Cette certification vous est offerte à concurrence d'un montant maximum de CHF 2 000.

Canton VS

Banque Cantonale du Valais
Place des Cèdres 8
1951 Sion
Tél. 027 324 61 40
www.bcv.ch

Crédit MINERGIE® :
dès 2.75% (valable dès mai 2003) lors de l'achat et la consolidation d'un crédit bancaire pour un premier ou deuxième appartement, un immeuble collectif (resp. un bâtiment commercial ou industriel) ; bonus de 0.5% sur les emprunts et les prêts durant 5 ans ; bâtiment à usage propre max. Fr. 150'000.—, immeubles collectifs (resp. commerciaux ou industriels) max. Fr. 250'00.—.

Canton ZH

Banque cantonale Zurich
Postfach
8010 Zurich
Tél. 0844 843 822
www.zkb.ch

Prêt environnement :
max. CHF 5'000'000.— pour nouvelles constructions et transformations de maisons à faible consommation d'énergie selon le standard MINERGIE® et installations photovoltaïques ; bonus de 1% sur le taux des hypothèques variables ; échéance 5 ans et sur tous les autres modèles de prêts hypothécaires. Extension du prêt environnement dans l'espace économique zurichois. Examen supplémentaire pour des projets pionniers en matière d'écologie des investissements par l'office de la gestion de l'environnement.
La BCZ prend entièrement en charge vos frais de certification (CHF 750.— maison individuelle / CHF 2'000.— utilisation multiple)

Fribourg, le 13 avril 2011

K:\Daten1\AAAMinergieGst\Finanzierung\Bankenliste fr.doc